

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



France Relance : 10 millions d'euros pour mieux outiller et former les aidants numériques

Paris, le 15/03/2021
N°782

Les aidants et les médiateurs numériques sont en première ligne pour accompagner les Français en difficulté avec le numérique. C'est pourquoi, nous avons voulu avec Bruno Le Maire et Jacqueline Gourault que le Plan France Relance consacre 250 millions d'euros pour faire de du numérique un atout pour faciliter la vie quotidienne de nos concitoyens.

Dans ce cadre, 10 millions d'euros sont mobilisés aujourd'hui afin de mieux outiller et former les aidants numériques. En effet, aujourd'hui, sur les 13 millions de Français éloignés du numérique, nombreux sont ceux qui ne peuvent acquérir immédiatement l'autonomie nécessaire. Ce sont donc plusieurs milliers d'aidants au service de dizaines de milliers de nos concitoyens auquel le Gouvernement s'adresse aujourd'hui.

Cédric O, Secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, a détaillé, ce lundi 15 avril, ces mesures :

- **La généralisation de l'outil *Aidants Connect*** qui sécurise juridiquement et techniquement l'opération par laquelle un accompagnateur professionnel réalise une démarche administrative pour le compte d'un usager. Les structures qui souhaitent être habilitées peuvent désormais s'inscrire ici : <https://datapass.api.gouv.fr/aidants-connect>
- **Le financement par l'Etat, en plus de l'outil, d'une formation d'une journée et demie** pour tous les aidants connectés qui seront habilités ;
- **Le financement du déploiement des outils de la galaxie PIX** (ABC Pix, ABC Diag) pour outiller l'intervention de ces professionnels auprès des personnes en difficulté avec le numérique ;
- **Le soutien financier de l'Etat dans la mise en place de formations certifiantes et non certifiantes pour les aidants et médiateurs numériques déjà en poste.** Le soutien de l'Etat se concrétise par deux partenariats avec d'une part l'OPCO UNIFORMATION et d'autre part avec l'Union nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS). Par cette action, l'Etat soutient notamment les médiateurs numériques déjà en poste qui pourront bénéficier d'une formation certifiante, et initie un travail de professionnalisation et de valorisation de ce métier, utile dans la société numérique.

Ces initiatives ont toutes été élaborées en étroite coordination avec les différents partenaires présents lors de cette visioconférence, notamment PIX, Uniformation et l'UNCCAS. Elles complètent la mesure phare de la Relance qu'est le recrutement, la formation et le déploiement sur le terrain de 4000 Conseillers numériques France Services.

« Alors que le recrutement des premiers Conseillers numériques France Services est en cours, avec Jacqueline Gourault nous lançons aujourd'hui des mesures concrètes et attendues de tous les aidants et les médiateurs déjà en poste. Certains sont des professionnels de l'accompagnement social, d'autres de

l'aide numérique. Ils sont tous un maillon essentiel dans l'accompagnement des usagers en difficultés avec le numérique. Sans eux, pas de solution pour les urgences numériques. Sans eux, pas de réassurance vis-à-vis d'un outil non maîtrisé. Sans eux, moins de chance qu'une personne en fragilité numérique aille se former. Ils œuvrent au quotidien à rapprocher le numérique du quotidien de tous les Français, partout.

Ils sont donc également notre priorité» rappelle Cédric O.

« Parce qu'ils accompagnent quotidiennement de nombreux publics en situation de vulnérabilité ou de précarité sur leur territoire, les CCAS sont particulièrement au fait des problématiques sociales exacerbées par la crise sanitaire et partant, économique. Dans ce contexte, la question de l'inclusion numérique est un défi collectif. Les collectivités locales et leur CCAS y répondent au travers de leurs nombreuses initiatives relevant de l'accès aux droits et de l'accompagnement social. Et ce notamment, grâce à des personnels formés, informés et outillés. Il est primordial qu'ils puissent travailler de concert avec l'Etat sur cette question de société» pour Luc Carvounas, président de l'Union nationale des Centres Communaux d'Action Sociale.

« Après 2 ans de collaboration, nous sommes très fiers des ressources développées avec l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires et le Programme Société Numérique. Il existe une véritable urgence à permettre à tous les Français de développer leurs compétences numériques. Cela vaut plus particulièrement pour ceux qui en sont le plus éloignés. Notre conviction est que cela nécessite de réunir toutes les forces formatrices du pays autour de la co-construction de biens communs éducatifs, il était donc assez évident pour nous de collaborer avec l'ANCT pour soutenir et accompagner le déploiement de Pix auprès des médiateurs numériques. Cette dynamique est aujourd'hui consacrée par la généralisation des outils et l'adhésion de l'ANCT au GIP Pix» déclare Benjamin Marteau, Directeur de Pix.

« Uniformation est engagé depuis de nombreuses années dans la lutte contre les exclusions, notamment celles qui concernent les usages du numérique. Depuis 2014, nous avons financé près de 2 000 départs en formation en lien direct avec la médiation numérique. La signature de la convention avec l'ANCT va nous permettre d'intensifier significativement les efforts pour le développement des compétences des professionnels de la cohésion sociale sur cette thématique», précise David Cluzeau, président d'Uniformation.

Contacts presse :

Cabinet de Cédric O :

01 53 18 43 10 – presse@numerique.gouv.fr

Agence nationale de la Cohésion des territoires :

Agathe Chain - agathe.chain@anct.gouv.fr

Agnès Garderet - agnes.garderet@anct.gouv.fr

Union nationale des centres communaux ou intercommunaux d'action sociale :

Alissia Nono - anono@unccas.org

Pix :

Clémentine Chardon - clementine.chardon@pix.fr

Charlotte Denis - charlotte.denis@pix.fr

Uniformation :

Florence Bailleul - fbailleul@uniformation.fr